



Le 23 Avril 2026
Monsieur Bernard GARRIGOU
Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mercredi 29 Avril 2026 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de CESTAS – Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

FINANCES

N° 2026/4/1. Budget principal – Vote du budget primitif 2026

N° 2026/4/2. Budget des transports – Vote du budget primitif 2026

N° 2026/4/3. Budgets annexes des zones d'activités – Vote des budgets primitifs 2026

N° 2026/4/4. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Vote des taux 2026 - Autorisation

N° 2026/4/5. Taxes directes locales – Vote des taux 2026 – Autorisation

N° 2026/4/6. Subvention de fonctionnement pour le budget annexe des transports pour l'année 2026

N° 2026/4/7. Commission intercommunale des impôts directs – Désignation des commissaires

ADMINISTRATION GENERALE

N° 2026/4/8. Commission d'accès aux documents administratifs – Désignation d'un référent

N° 2026/4/9. Désignation des représentants au Comité de sélection du Groupe d'Action Local Graves et Landes Cernes – Autorisation

N° 2026/4/10. Convention de partenariat avec l'UGAP pour l'accès à une tarification minorée - Autorisation

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EMPLOI

N° 2026/4/11. BORDEAUX TECHNOWEST – Désignation d'un représentant - Subvention de fonctionnement 2026 – Autorisation

N° 2026/4/12. MISSION LOCALE TECHNOWEST – Désignation d'un représentant - Subvention de fonctionnement et du Fonds Local d'Aide aux Jeunes – Année 2026 – Autorisation

N° 2026/4/13. PLIE DES SOURCES – Désignation des représentants – Subvention de fonctionnement 2026 - Autorisation

N° 2026/4/14. ACCORDERIE CANEJAN ET PAYS DES GRAVES – Subvention de fonctionnement 2026 - Autorisation

N° 2026/4/15. Renouvellement adhésion à MANACOM, GRAPE, INITIATIVE GIRONDE, INVEST IN BORDEAUX

N° 2026/4/16. MISSION LOCALE DES GRAVES – Désignation des représentants - Avenant à la Convention de partenariat 2025 - 2027 - Subvention 2026 – Autorisation

N° 2026/4/17. IREP - Protocole d'accord pour une participation financière en 2026 – Autorisation

N° 2026/4/18. ADSI TECHNOWEST / PLIE ESPACE TECHNOWEST – Désignation d'un représentant - Subvention de fonctionnement pour 2026 - Autorisation

N° 2026/4/19. Club des Entreprises de Cestas Canéjan – Subvention de fonctionnement 2026 - Autorisation

LOGEMENT

N° 2026/4/20. Programme Local de l'Habitat (PLH) – Nomination des membres du comité de pilotage - Autorisation

N° 2026/4/21. Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) – Désignation des membres du Comité Responsable du Plan - Autorisation

N° 2026/4/22. ADIL33 - Agence Départementale d'Information Logement de la Gironde – Convention de subvention 2026 - Autorisation

DEVELOPPEMENT DURABLE - RECYCLERIE

N° 2026/4/23. PLPDMA – Composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) - Autorisation

N° 2026/4/24. Adhésion à l'Association ATMO NOUVELLE-AQUITAINE pour la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air - Autorisation

N° 2026/4/25. Pacte Territorial France Rénov 2026 – Signature d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, le CREAQ et l'ALEC - Autorisation

TRANSPORTS – MOBILITE

N° 2026/4/26. Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité – Comité Bassin Gironde Garonne – Commission Locale Mobilités Gironde - Désignation des délégués pour représenter la Communauté de Communes – Autorisation

N° 2026/4/27. Desserte par ligne régulière hors du ressort territorial — Convention de délégation de compétence avec la Région Nouvelle-Aquitaine — Autorisation.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

N° 2026/4/28. Aires d'accueils communautaires des gens du Voyage – Désignation des membres du Comité de Suivi et de pilotage

COMMUNICATION

N° 2026/4/29. Décisions prises en application des articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère Collègue, Mon cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Président –
Bernard GARRIGOU